NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT INDIVIDUEL

IC/22/SNPREV/2021

Date : 10/05/2021

PAYS :	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
INTITULE DE LA MISSION :	Recrutement d'un (01) consultant-e international-e pour la formation des membres du comité de la Stratégie Nationale de la Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent (SSPREV) en République Centrafricaine
Durée de la mission :	30 jours étalés sur trois mois
Lieu de la mission :	Home based (A distance)

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention obligatoire de la référence et intitulé du dossier. Toute demande de renseignement sera adressée à l'adresse e-mail : procurement.cf@undp.org

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 24 Mai 2021.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La radicalisation et l'extrémisme violent représentent les menaces les plus sévères contre le développement et la paix sur le continent Africain en particulier, et à travers le monde en général.

La République Centrafricaine n'échappe pas à ces phénomènes qui gravitent déjà à ses frontières et pour qui les crises internes à répétitions ont créé un terreau favorable à leur enracinement.

Développée grâce à l'appui de la communauté internationale et publiée en juillet 2018, la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent (SNPREV) est une affirmation de la volonté de l'Etat Centrafricain de vouloir prévenir ces menaces. La SNPREV est constituée de 9 piliers à savoir : Système d'Alerte Précoce, Résilience Communautaire, Justice et Etat de Droit, Environnement, Communication, Administration du Territoire et Gouvernance, Sécurité Intérieure et Extérieure, Education et enfin Coordination et Intégration.

Ces piliers émanent de l'engagement tant collectif qu'individuel des acteurs impliqués à prendre à bras le corps ces phénomènes et d'identifier des actions concrètes pouvant permettre de prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent. La stratégie consiste à fournir des informations aux différentes communautés et institutions pour permettre d'identifier les origines des actes de violences qui peuvent compromettre les efforts de paix et de la stabilisation du pays. Pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, il est indispensable d'identifier les racines et les moteurs profonds qui pourraient conduire des individus et des groupes à faire acte de violence extrême pour diviser la société, et assouvir leur agenda. Il est ainsi essentiel de renforcer la capacité de l'Etat, de la population, des communautés et des familles à reconnaître les signes précurseurs potentiels de différents types de radicalisation pouvant mener à l'extrémisme violent et à construire une société inclusive, tolérante, réconciliée, stable et pacifique.

Pour la mise en œuvre de la SNRPEV et de son plan d'action, le PNUD a soutenu la mise en place d'un comité de coordination. Le comité interacteurs est sous la tutelle de la Primature et le ministère de l'Intérieur chargé de la Sécurité Publique en assure le Secrétariat Exécutif.

Elle est composée de divers points focaux au sein des ministères désignés, ainsi que d'acteurs de la société civile. La plateforme interacteurs va assurer le suivi du système d'alerte précoce, et le système d'alerte informera impérativement le suivi de la stratégie à travers le temps sur tous les piliers, ainsi que la modification, si nécessaire de la stratégie. La plateforme interacteurs identifiera les modalités les plus pertinentes pour faciliter un dialogue continu et une coopération entre tous les acteurs présents afin de garantir l'intégration des piliers de la SNPREV, ainsi que le lien entre la SNPREV et les autres stratégies existantes ou à venir.

Pour ce faire, un des défis majeurs est la capacité technique du comité de coordination de création récente. Étant donné que le concept d'extrémisme violent est relativement nouveau pour les membres du comité et dans le pays. Certains membres du comité ont eu l'occasion de

suivre la formation dans ce domaine et d'autres ne l'on pas et donc, il est capital de renforcer la capacité des membres de comité et préparer un guide à mettre à leur disposition.
C'est dans cet optique, pour accompagner le comité de coordination de la SNPREV le Programme de Nations Unies pour le Développement PNUD, recrute un (e) consultant(e) International (e) pour former les membres du comité sur les principes généraux de prévention de l'extrémisme violent afin de les aider dans l'accomplissement des différentes tâches afférentes à leur mission.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

A) Objectifs

a) Objectif général :

L'objectif de la mission est d'appuyer dans la formation et le renforcement de capacités techniques des membres du comité de coordination sur la prévention de l''extrémisme violent et afin de les rendre aptes à vulgariser la SNPREV du gouvernement centrafricain.

b) Objectifs spécifiques de la consultation :

- Renforcement des capacités des membres du comité de coordination SNPREV sur les principes généraux et les thèmes spécifiques à la prévention de l'extrémisme violent ;

B) Résultats attendus :

- La capacité des points focaux de comité de coordination des ministères respectifs et de la société civile est renforcée sur la prévention de l'extrémisme violent.

III. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Principales tâches :
Sous la responsabilité du spécialiste de programme et en collaboration avec l'équipe de gestion du projet le.la consultant. e International.e devrait accomplir les principales tâches suivantes :

Les activités principales :
1. Préparation de matériel de formation (Module, présentation, pré-test et post test)
2. Prestation de formation en ligne (5 heures fois 5 jours)

Contenu :
- Définition de terrorisme, radicalisation et extrémisme violent
- Politique de communauté internationale et PNUD
- Perception, cause et conséquence de radicalisation et l'Extrémisme violent
- Présentation des cas des autres pays (stratégie, action, etc…)
- Alerte précoce et son rôle
- Autre sujet nécessaire (à proposer)

3. Enregistrement de cours en résumé (6 heures en total)

Consultant est demandé de préparer cours en vidéo en utilisant les logicielles et appareils.
Consultant doit apparaitre sur l'écran avec la présentation de PowerPoint.
Les autres contenus peuvent être utilisé en respectant le copyright.
Après la soumission, tous droit est réservé au PNUD.

4. Suivi des activités de comité SNPREV

a. Préparation du plan de formation au sein d'institutions nationaux
b. Appui aux élaborations de formation
c. Autres appuis programmatiques selon la nécessité.

La formation sera organisée en télétravail par le consultant regroupant les participants dans une salle à Bangui, avec un effectif de participant compris entre 15 personnes, représentants des ministères et les organisations relatives au comité tels que :
- Primature
- Ministère de l'intérieur chargé de Sécurité Publique ;
- Ministère de la Jeunesse et des sports ;
- Ministère de l'Administration du Territoire de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Ministère de la Réconciliation et de l'Action Humanitaire ;

- Ministère de la Défense Nationale et de la Reconstruction de l'Armée ;
- Ministère de la Promotion de la Femme de la famille et de la protection de l'enfance ;
- Ministère de l'Éducation Nationale ;
- Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux ;
- Ministère de la Communication et des Médias ;
- Ministère du Travail, de l'Emplois, et de la Protection Sociale ;
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération ;
- Société Civile (Représentants d'association des jeunes, femmes et des droits d'homme etc…)

Le oula consultant (e) International (e) devra prester les cours sur les points généraux de la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent en développant les 9 piliers de la SNPREV pendant 15 jours ouvrables (5 heures fois 5) jours suivis des études de cas.
Les cours enregistrés autrement de cours pour le comité seront utilisé pour former les autres membres de gouvernement, la société civile etc…. Le oula consultant. e est attendu de préparer le cours avec la présentation pour 6 heures (1 heure par cours) et enregistrer ces cours. Le PNUD possèdera

Description de contenu

Les livrables sont attendus pendant la mission à savoir :

1) Plan détail des activités

- Modules, plan et pré et post test de formation en ligne
- Modules et plan de pré et post formation vidéo
- Pre et post test ainsi que les drafts de questionnaires (avec application en ligne tel que Google form ou Microsoft form)
- Plan d'appui au comité de coordination SNPREV (en consultation avec les membres de comité)

2) Rapport final constitué par

- Rapport global des activités ;
- Version finale des modules de formations ;
- Rapport de la formation incluant une pré évaluation et un post-évaluation des apprenants afin d'évaluer leur progrès dans la connaissance et la maitrise des concepts de PREV ;
- Recommandation.

3) Formation en vidéo (soumissions en ligne : télécharger au site YouTube du PNUD)

La version finale de formation en vidéo (6 heures en total)

IV. DUREE DE LA MISSION ET LIEUX DE DEPLOIEMENT

La mission est prévue pour **30 jours en total allant sur la période du 15 Juin au 15 Septembre 2021**, incluant les jours de la prestation de formation suivi de la finalisation du rapport de mission.

Préparation du plan de travail : 5 jours
Préparation de la formation (en ligne et vidéo) : 5 jours
Prestation de formation : 5 jours consécutives
Présentation du résultat de formation (Analyse de test et questionnaire) : 1 jour
Appui au comité : 8 jours (1 jour par semaine)

Finalisation de formation en vidéo et appui au comité : 4 jours
Présentation de rapport final : 1 jour

Consultant est demandé de finaliser toutes les tâches susmentionnées dans la durée de contrat. Cependant, consultant peut exprimer la période non-disponible dans la proposition technique et planifier son travail sans compter ces jours.

Lieu d'affectation : **Télétravail sans voyage**

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

1. **Education** : Le consultant international recherché devra :
- Justifier d'une formation en Master 1 en droit, en sécurité internationale ou disciplines assimilées (sociologie, démographie, planification, etc.),

2. **Expériences professionnelles :**
- Avec une expérience générale de travail d'au moins 05 ans, et une expérience spécifique avérée dans la recherche et l'élaboration d'un document lié au radicalisme et à l'extrémisme violent ;
- Avoir une expérience avérée dans un contexte post-conflit notamment en Afrique centrale et/ou au programme de la prévention de l'extrémisme violent.
- Avoir une maitrise des techniques d'andragogie et des expériences dans l'animation des ateliers/conférences pour un public d'adultes ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique surtout les applications tels que questionnaires en ligne et télécommunication (Zoom, Teams, YouTube etc…)
- Avoir un appareil de base pour enregistrer les cours en vidéo (ordinateur avec caméra, smartphone avec une bonne résolution etc…)

Seront considérés comme des atouts :

- Avoir travaillé avec les agences du système des nations unies et /ou les organismes internationaux intervenant dans le secteur de la prévention de l'extrémisme violent ;
- Avoir une expérience dans un pays ayant fait ou faisant face à des risques similaires.

3. **Langues requises** :
- Avoir une excellente maitrise du français (écrit et oral) ;
- Avoir d'excellentes capacités de communication et de rédaction en français.

VI. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. **Proposition technique**

(a) Lettre de motivation
(b) CV incluant les expériences similaires et au moins trois références professionnelles
(c) Approche méthodologie de la mission (au moins 5 pages)
Préciser le canevas des outils et du planning de formation avec les thématiques détaillés à prester (5 jours)
Préciser quelle applications et appareils seront utilisés pour la prestation de services
(d) Le planning de mise en œuvre (chronogramme).
(e) Copies du rapport de la dernière consultation réalisée sur le domaine de Prévention de Extrémisme violent.
(f) Copies légalisées des diplômes et autres attestations des services faits

2. **Proposition financière**
Votre proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire.
Les soumissionnaires ne devront pas inclure les couts d'achat des appareils et applications dans la proposition financière. Le frais de communications peut y être inclus.

3. **Contrats forfaitaires**

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base de livrables (au terme de l'exécution des services spécifiés dans les Termes de Références (TDRs). Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les indemnités journalières et les autres frais tel que la communication).

VII. CRITERES D'EVALAUTION

Les soumissions techniques reçues seront notées suivant les critères d'évaluation ci-dessous :
1. Diplômes du soumissionnaire 30% ;
2. Expériences et connaissances requises pour réaliser la mission 30% ;
Notamment : maitrise de sujets
3. Compréhension de l'objectif et explicité et précision de la mission 20% ;

4. Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution 20%.

<u>Les propositions techniques</u>

Une proposition technique incluant :
• Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
• Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée ;
• Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
• Un CV actualisé.

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

a. L'offre technique

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

b. L'offre financière Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = [(Offre financière la moins distante) / Offre financière de A] x 30

Le contrat sera accordé au (à la) consultant(e) dont l'offre a été évaluée et acceptée, et en fonction des critères suivants :

En conformité avec les Termes de Référence de la consultance ;

Ayant obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation combinée de l'offre technique et financière

Livrables	***Délai***	***Répartition des paiements***
1)Plan détail des activités •Modules, plan et pré et post test de formation en ligne •Modules et plan de pré et post formation vidéo •Pre et post test ainsi que les drafts de questionnaires (avec application en ligne tel que Google form ou Microsoft forms) •Plan d'appui au comité de coordination SNPREV (en consultation avec les membres de comité)	Fin de la mission	Après la validation de 1er livrable 30%
2) Rapport final constitué par • Rapport global des activités; • Version finale des modules de formations ; • Rapport de la formation incluant une pré évaluation et un post-évaluation des apprenants afin d'évaluer leur progrès dans la connaissance et la maitrise des concepts de PREV; • Recommandation.	Fin de la mission	Après la validation de 2ème livrable 40%
3) Formation en vidéo (soumissions en ligne : télécharger au site YouTube du PNUD) • La version finale de formation en vidéo (6 heures en total)	Fin de la mission	Après la validation de 3ème livrable 30 %
Total		100%

Annexe - Tableau des coûts

Tableau des coûts.doc